Collectif local nazairien pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens

Cabinet du maire
T 02 40 00 41 00

Saint-Nazaire, le mercredi 03 avril 2024

Nos références : 2024/A/7844

Objet : courrier de réponse au collectif des Amis de la Palestine

Madame, Monsieur,

Le nouveau courrier que vous m'avez adressé le 22 mars dernier, au sujet du conflit israélo-palestinien, m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Comme le vous le savez, à la suite des expressions régulières de son Conseil municipal, la Ville de Saint- Nazaire, terre d'accueil de nombreuses nationalités, n'est en rien indifférente aux violences qui se succèdent depuis des décennies dans cette région du monde.

Le récent Conseil municipal du 9 février a clairement et unanimement rappelé les grandes préoccupations de tous les élu.es de la Ville de Saint-Nazaire quant à la situation du conflit israélo-palestinien. Par le vœu adopté lors de cette séance, les élu.es ont une nouvelle fois témoigné de leur solidarité et de leur compassion envers toutes les victimes civiles de ce nouvel épisode du conflit, né de la folie terroriste du Hamas et de la réponse dramatiquement disproportionnée du gouvernement israélien.

La Ville de Saint-Nazaire soutient la position historique de la Diplomatie française, qui a toujours rappelé que la seule solution de sortie de ce conflit reposait sur le respect des aspirations du peuple Palestinien à la création d'un État indépendant et démocratique et sur la pleine reconnaissance par ce même futur État de l'existence et de l'intégrité d'Israël telle que définie dans les résolutions de l'ONU de 1967 et les accords d'Oslo de 1993, c'est-à-dire sans les colonisations autoritaires menées depuis des décennies.

Même si ces jours particulièrement sombres semblent rendre le projet illusoire, il faut continuer de dire que la paix ne procédera que d'un dialogue entre deux États vivant côte à côte, en paix et en sécurité, respectueux de la légitimité de son voisin. Nous espérons qu'un jour les hôtels de ville de la République française pourront sereinement accueillir les drapeaux de ces États.

Force est de constater que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Faute d'une volonté et d'une convergence des forces politiques palestiniennes et d'un État palestinien constitué, notamment en raison des discours et des actes barbares du Hamas qui n'est en rien une organisation démocratique soucieuse des habitants, qui n'a toujours pas libéré les otages enlevés lors du massacre antisémite du 7 octobre et qui n'a comme seul projet que l'éradication d'Israël. Faute d'une volonté politique du gouvernement Israélien, enfermé dans une logique de colonisation et d'extrémisme qui conduit aux errements d'une campagne militaire disproportionnée entraînant le massacre des civils enfermés dans la bande de Gaza.

Chacun dans nos responsabilités, chacun avec nos moyens d'actions, conscients et respectueux de nos divergences de vues publiquement établies sur ces questions, continuons d'œuvrer pour que la paix revienne dans cette région du monde.

Vous assurant de nouveau de notre engagement sur ce sujet, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

David SAMZUN
Maire de Saint-Nazaire